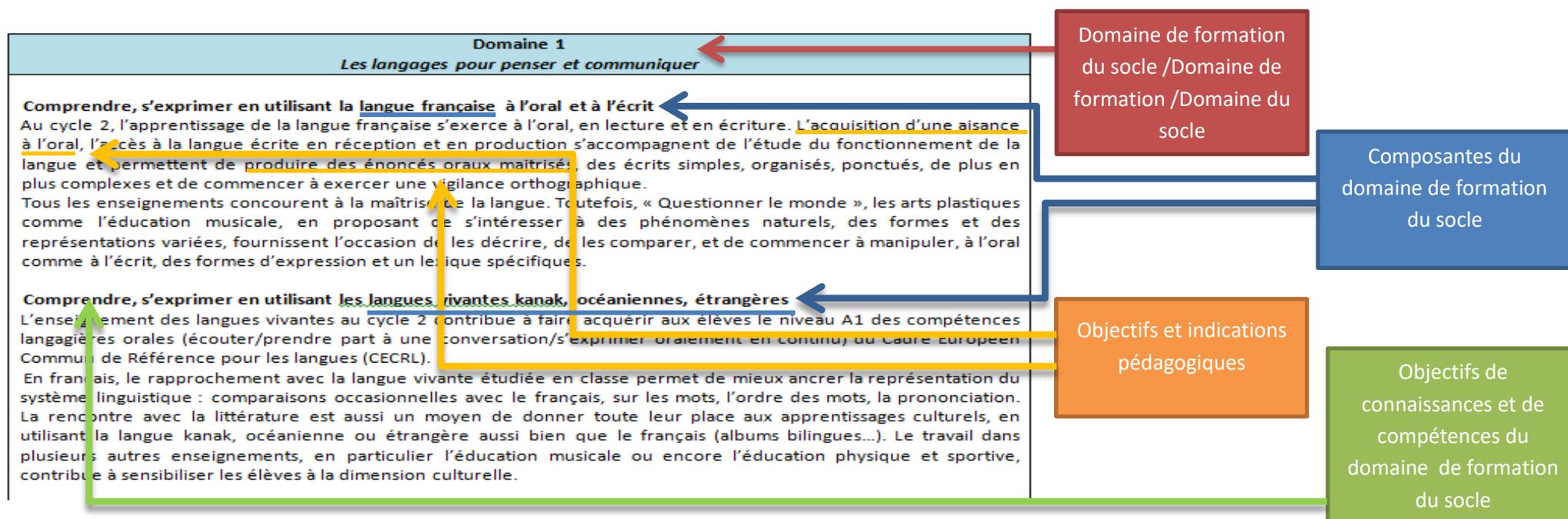


Lexique des programmes du premier degré de Nouvelle-Calédonie (délibération 381 du 10 janvier 2019)

A – Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun



Extrait du volet (chapitre) 2, programmes du cycle 2

B - Le lexique aux cycles 2 et 3

1 – Les programmes : français et mathématiques

Volet 3 : les enseignements

Volet / chapitre, en fonction du texte de référence

Français

Enseignement *ou* domaine d'enseignement *ou* domaine disciplinaire *ou* discipline

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français basé sur une culture universelle, française, océanienne et kanak est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques. Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire, sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sûre et rapide, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.

L'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.

Une approche progressive fondée sur l'observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d'entraînement, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées, exploitées, consolidées, automatisées - en situation d'expression orale ou écrite et de lecture.

Objectifs et contenus des programmes

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral <ul style="list-style-type: none"> Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. Dire pour être entendu et compris. Participer à des échanges dans des situations diverses. 	1, 2, 3

Compétences du socle

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L'enseignant veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves, soutenues en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d'un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

Attendus de fin de cycle

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.
- Produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs dans les différentes situations de communication.
- Pratiquer les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.
- Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).

Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs)
ou des textes lus par un adulte (lien avec la lecture)

Connaissances et compétences associées

- Maintenir une attention orientée en fonction du but.
- Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.
- Mobiliser des références culturelles nécessaires pour

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

- Écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair.

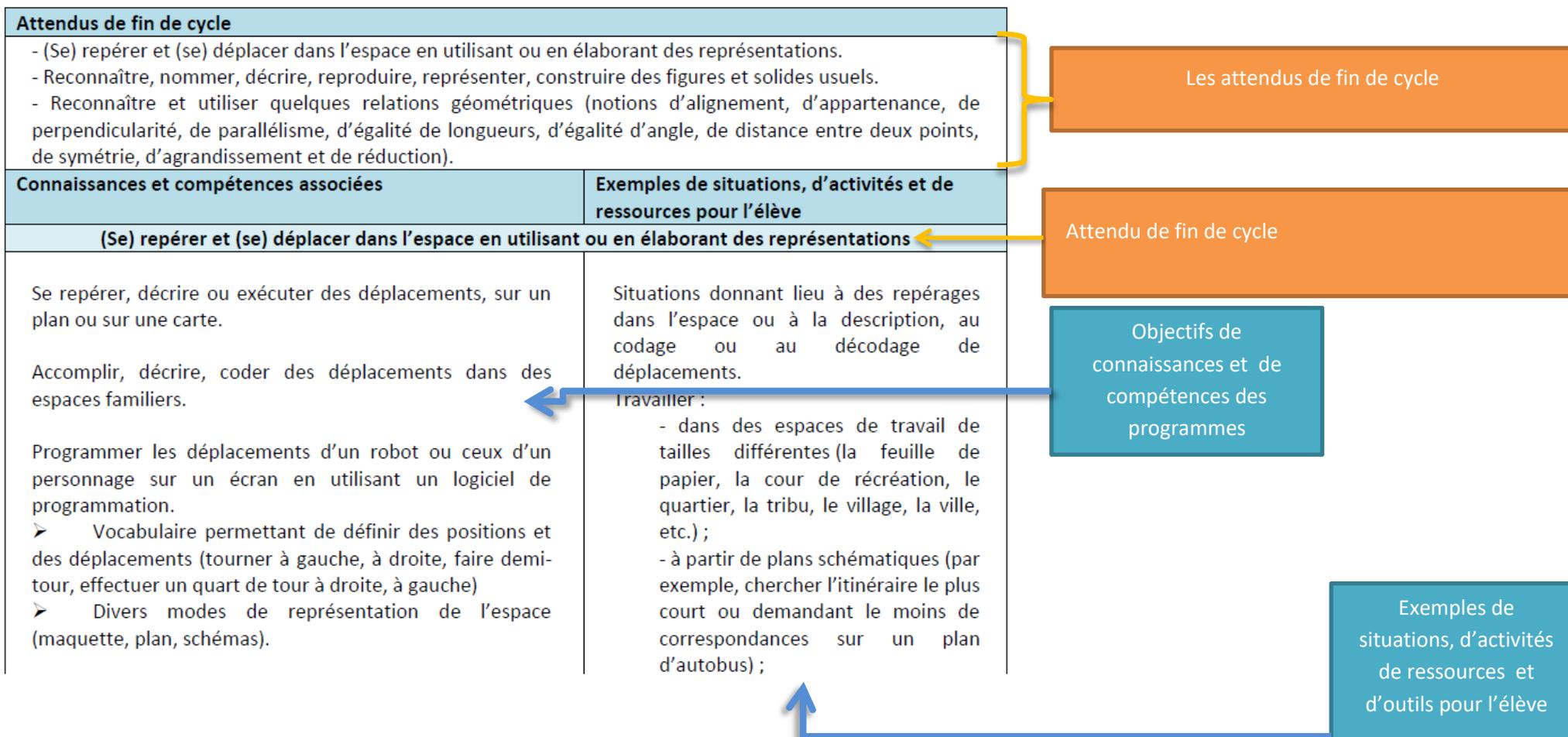
Les attendus de fin de cycle

Compétence du socle

Objectifs de connaissances et de compétences des programmes

Exemples de situations, d'activités de ressources et d'outils pour l'élève

À l'articulation de l'école primaire et du collège, le cycle 3 constitue une étape importante dans l'approche des concepts géométriques. Prolongeant le travail amorcé au cycle 2, les activités permettent aux élèves de passer progressivement d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont contrôlés par la perception à une géométrie où le recours à des instruments devient déterminant pour aller ensuite vers une géométrie dont la validation s'appuie sur le raisonnement et l'argumentation.



2 – Les programmes : Enseignement Moral et Civique

La culture de la sensibilité : soi et les autres

Domaine de l'EMC

Objectifs de formation		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Se sentir membre d'une collectivité. 		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement.
<p>Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie). ➤ Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. ➤ Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments. 	<p>Apprendre les techniques pour expliciter ses émotions : « messages clairs ». Jeu théâtral, jeu de rôles, mime etc.</p> <p>Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions. Les conseils d'élèves.</p> <p>Arts visuels : le portrait et</p>

Objectifs de formation

Extrait du volet (chapitre) 3, programmes du cycle 2

3 – Les programmes : Education Physique et Sportive



Compétences travaillées	Domaines du socle
Développer sa motricité et construire un langage du corps <ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps. Adapter sa motricité à des environnements variés. S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui. 	1
S'appropriier seul ou à plusieurs, par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre <ul style="list-style-type: none"> Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action. Apprendre à planifier son action avant de la réaliser. 	2
Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble <ul style="list-style-type: none"> Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). Élaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe. 	3



Compétences du socle

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée



Champ d'apprentissage

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin, lancer précis, lancer haut et précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques. 	
Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<ul style="list-style-type: none"> Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices ; courir, sauter, lancer. Utiliser sa main d'adresse et son pied d'appel et construire 	

Extrait du volet (chapitre) 3, programmes du cycle 2

4 – Les programmes : Enseignements artistiques



Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses.- Proposer des réponses inventives dans un projet individuel ou collectif.- Coopérer dans un projet artistique.- S'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art.- Comparer quelques œuvres d'art.

Connaissances et compétences associées
La représentation du monde Utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression. <ul style="list-style-type: none">- Employer divers outils, dont ceux numériques, pour représenter.- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions.- Connaître diverses formes artistiques de représentation du monde : œuvres contemporaines et du passé, occidentales et extra occidentales.
L'expression des émotions <ul style="list-style-type: none">- Exprimer sa sensibilité et son imagination en s'emparant des éléments du langage plastique.- Expérimenter les effets des couleurs, des matériaux, des supports... en explorant l'organisation et la composition plastiques.- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa perception à celle d'autres élèves.
La narration et le témoignage par les images <ul style="list-style-type: none">- Réaliser des productions plastiques pour raconter, témoigner.- Transformer ou restructurer des images ou des objets.- Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création.

3 portes d'entrée



Extrait du volet (chapitre) 3, programmes du cycle 2

C - Le lexique du cycle 1

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage :

- le langage oral : utilisé dans les interactions, en production et en réception, il permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française, le cas échéant d'une langue kanak et d'écouter d'autres langues parlées ;
- le langage écrit : présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser, il les habitue à une forme de communication dont ils découvriront les spécificités et le rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. Il prépare les enfants à l'apprentissage de l'écrire-lire au cycle 2 ;
- les langues vivantes : l'enseignement des langues vivantes, au-delà d'un éveil linguistique, peut s'opérer plus massivement dans une école expérimentale bilingue ou dans une école dont les parents auraient exprimé le vœu, pour leur(s) enfant(s), d'un enseignement d'une langue kanak ou d'une autre langue océanienne.

Les domaines d'apprentissage

1.1 L'oral

L'enfant, quelle que soit sa langue familiale, dès sa toute petite enfance et au cours d'un long processus, acquiert spontanément le langage grâce à ses interactions avec les adultes de son entourage.

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrase plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux

Les composantes

Objectifs visés et éléments de progressivité

Oser entrer en communication

L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants. Entre deux et quatre ans, les enfants s'expriment beaucoup par des moyens non-verbaux et apprennent à parler. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. Après trois-quatre ans, ils poursuivent ces essais et progressent sur le plan syntaxique et lexical. Ils produisent des énoncés plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Autour de quatre ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer : ils peuvent alors comprendre qu'il faut expliquer et réexpliquer pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte. Ils commencent à poser de vraies questions, à saisir les plaisanteries et à en faire. Leurs progrès s'accompagnent d'un accroissement du vocabulaire et d'une organisation de plus en plus complexe des phrases. En fin d'école maternelle, l'enseignant peut donc avoir avec les enfants des conversations proches de celles qu'il a avec les adultes.

Objectifs

Eléments de progressivité

Extrait des programmes du cycle 1